

## aux quatre coins du quatre

# L'AVENIR DE L'ILE DE LA CITE A COURT ET MOYEN TERME

## Atelier citoyen

**Mardi 26 novembre 2019**

RDV Mairie de Paris 4ème

Salle des Mariages de 18h30 à 21h



En 2016, Aux 4 coins du 4 avait organisé un atelier citoyen pour établir une recommandation sur l'avenir de l'île de la Cité qui concluait à la nécessité de profiter des évolutions envisagées par les grandes institutions présentes sur l'île pour y rétablir un certain équilibre et une certaine mixité entre les différentes fonctions au bénéfice de l'habitat et de la vie quotidienne, tout en conservant ses fonctions régaliennes.

Nos recommandations étaient en particulier d'aménager certains des locaux tertiaires en logements avec un objectif de mixité sociale, de créer des commerces de proximité et de faire de l'Hôtel-Dieu un grand centre de consultation et hospitalisation à domicile, avec des lits pour les patients âgés, des lits de SAMU social, et des logements pour le personnel soignant.

L'incendie de Notre-Dame a totalement bouleversé la donne. Nous devons en mesurer les conséquences à court et moyen terme pour le quartier et ses habitants qui ont la perspective de vivre près d'un énorme chantier. D'autant que les chantiers de l'Hôtel Dieu (partie hospitalière et projet Parvis) vont démarrer et que le projet Parvis porté par Novaxia constitue à moyen terme une autre source de préoccupations.

Nous nous proposons donc d'organiser le 26 novembre un atelier pour répondre à 3 questions :

- Que faire pour rendre cette période du chantier un peu moins rude pour les riverains ?
- Quelles recommandations faites en 2016 faut-il abandonner ou renforcer, quelles nouvelles propositions pour restaurer la vie du quartier, ramener des habitants, rééquilibrer les flux et les fonctions tout en accueillant les touristes
- Que faire pour que les projets engagés dans l'île de la Cité s'inscrivent dans un futur souhaité ?



Pré-inscriptions : [Aux4coinsdu4@gmail.com](mailto:Aux4coinsdu4@gmail.com)

L'association organise régulièrement des événements destinés aux habitants.

L'adhésion (10€) renouvelable chaque année civile donne accès aux événements proposés.

